



Agence de Services
et de Paiement

Le président directeur général

Décision n° 2012 ^{MS} /PDG
portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Vu l'ordonnance n°2009-325 du 25 mars 2009 relative à la création de l'Agence de services et de paiement et à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer,

Vu le décret n°2009-340 du 27 mars 2009 relatif à l'Agence de services et de paiement, à l'Etablissement public national des produits de l'agriculture et de la mer et à l'Office de développement de l'économie agricole d'outre-mer,

Vu le décret du 17 septembre 2009 portant nomination de M. Edward JOSSA, Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article unique : Délégation de signature est donnée à M. Arnaud AGBOHOUTO, responsable de la sécurité des systèmes d'information, à l'effet de signer l'ensemble des pièces afférentes à l'exécution des marchés publics relevant de son service. A ce titre, il peut signer les commandes, prononcer les services faits et procéder aux liquidations de factures correspondantes.

Fait à Limoges,
Le 16 JUIL. 2012

Président directeur général (original) ✓


Edward JOSSA

Ampliation :
Agent comptable

Copies :
M. Arnaud AGBOHOUTO
DFJL
DRH
SG